

INTRODUCTION

Le présent rapport a été préparé par le comité d'examen indépendant (le « **CEI** ») à l'attention des porteurs de titres de chacun des fonds d'investissement dont une liste est fournie à la fin du présent document (individuellement, un « **Fonds** » et, collectivement, les « **Fonds** »). Corporation Fiera Capital (« **Fiera** » ou le « **Gestionnaire** ») a agi comme gestionnaire de fonds d'investissement de ces Fonds.

L'information présentée dans le présent rapport est pour la période de référence de l'information financière commençant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023 dans le cas des Fonds (la « **période de référence** »).

Les membres du CEI ont été nommés à titre de comité d'examen indépendant pour les Fonds, ainsi que pour les fonds d'investissement gérés par Fiera auxquels ni le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-107** ») ni le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** ») ne s'appliquent (les « **Fonds en gestion commune** »). En ce qui a trait aux Fonds en gestion commune, le mandat du CEI est limité aux questions dont il est fait mention ci-après à la section « Fonds en gestion commune - Portée limitée du mandat du CEI ».

En vertu du Règlement 81-107 qui est entré en vigueur en 2007, tout fonds d'investissement qui est créé au Canada et qui est un émetteur assujéti est tenu de créer un comité d'examen indépendant chargé de conseiller le gestionnaire du fonds à l'égard des conflits d'intérêts susceptibles de survenir dans le cadre de sa gestion du fonds. Fiera a nommé les personnes suivantes pour agir en tant que membres du CEI des Fonds :

Membres du CEI	Date de la nomination initiale*
Abe Goenka (président)	20 mars 2023
Charles R. Moses	1 ^{er} mai 2007
Jerry Patava	1 ^{er} mai 2007

* MM. Moses et Patava exercent leurs fonctions en tant que membres du CEI depuis la date de nomination initiale susmentionnée. Au 1^{er} mai 2013, chacun de leur mandat a expiré et a été renouvelé pour une année supplémentaire avec l'accord du gestionnaire conformément à l'article 3.3(4) du Règlement 81-107. M. Robert F. Kay a démissionné de son poste de président et membre du CEI le 6 janvier 2023.

Aucun des membres du CEI ne siège à un comité d'examen indépendant de fonds d'investissement gérés par un autre gestionnaire. L'autoévaluation du CEI a révélé qu'aucun de ses membres n'entretient de relations qui permettraient à une personne raisonnable de douter de leur indépendance.

FONDS EN GESTION COMMUNE - PORTÉE LIMITÉE DU MANDAT DU CEI

En conséquence de deux décisions qui ont été rendues par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « **CVMO** ») (les « **décisions relatives aux opérations entre fonds** ») et qui permettaient à Fiera ou aux membres du même groupe qu'elle d'exécuter certaines opérations entre fonds (définies ci-après) relativement aux Fonds, la portée du mandat du CEI a été élargie le 15 février 2011 afin d'inclure les Fonds existants ou futurs. Les « **opérations entre fonds** » sont des opérations sur des titres de tout émetteur conclues entre un Fonds et/ou d'autres fonds d'investissement à l'égard desquels Fiera fournit des services de conseils ou de gestion et/ou des comptes gérés sous mandat discrétionnaire à l'égard desquels Fiera fournit des services de conseils et/ou des fonds existants ou futurs à l'égard desquels des membres du même groupe que Fiera fournissent des services de gestion.

De plus, en conséquence des décisions qui ont été rendues par l'AMF (le 1^{er} mai 2012), par l'Alberta Securities Commission (le 11 mai 2012) et par la CVMO (le 30 mars 2012) (les « **décisions relatives aux opérations sur les titres d'émetteurs apparentés** ») et qui permettaient à Fiera, lorsqu'elle agit pour le compte des Fonds, d'exécuter certaines opérations sur les titres d'actionnaires importants de Fiera ou d'émetteurs apparentés ou associés de Fiera (les « **opérations sur les titres d'émetteurs apparentés** »), la portée du mandat du CEI a été élargie le 3 avril 2012 afin d'inclure parmi les conflits d'intérêts à l'égard desquels une approbation du CEI peut être requise les conflits d'intérêts relatifs à des opérations sur les titres d'émetteurs apparentés auxquelles est partie un Fonds en gestion commune.

RÉMUNÉRATION ET INDEMNITÉS VERSÉES AUX MEMBRES DU CEI

La rémunération globale versée aux membres du CEI depuis leur nomination a été établie par Fiera, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et non par les membres du CEI. Au moins une fois par année, le CEI examine la rémunération en tenant compte de ce qui suit :

- le meilleur intérêt des Fonds;
- le nombre, la nature et la complexité des Fonds que le CEI dessert;
- la nature et l'importance de la charge de travail des membres du CEI, notamment le temps et l'énergie qu'ils sont censés consacrer à leurs fonctions;
- les pratiques exemplaires du secteur, notamment la rémunération moyenne établie par celles-ci et les études à ce sujet;
- les recommandations du gestionnaire, le cas échéant;
- la dernière évaluation, le cas échéant, par le CEI, de la rémunération de ses membres.

La rémunération totale versée à l'ensemble des membres du CEI, en leur qualité de membres du comité d'examen indépendant des Fonds imaxx, pour la période de référence s'est établie à 44 163,01 \$.

Aucun paiement n'a été effectué à un membre du CEI au titre d'une indemnité qui lui aurait été accordée au cours de la période de référence.

TITRES DÉTENUS PAR LES MEMBRES DU CEI

Les Fonds

À la fin de la période de référence, aucun membre du CEI n'avait la propriété véritable, directement ou indirectement, de parts de toute catégorie ou série des Fonds.

Gestionnaire

À la fin de la période de référence, aucun membre du CEI n'avait la propriété véritable, directement ou indirectement, d'actions de toute catégorie ou série de Fiera, le gestionnaire des Fonds.

Fournisseurs de services

À la fin de la période de référence, aucun membre du CEI n'avait la propriété véritable, directement ou indirectement, de titres d'une personne ou d'une société qui fournit des services à un ou l'autre des Fonds ou à Fiera.

QUESTIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Politiques et procédures et instructions permanentes

Depuis le 1^{er} novembre 2007, le CEI remplit le mandat prescrit par les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières pour les comités d'examen indépendant de fonds d'investissement dont les titres sont offerts au public. Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par Fiera aux fins d'obtenir ses recommandations et, s'il y a lieu, son approbation. Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises et fait des recommandations à Fiera sur la question de savoir si le CEI est d'avis que la mesure projetée par Fiera se traduira par un résultat juste et raisonnable pour les Fonds. S'il y a lieu, le CEI donne à Fiera des instructions permanentes qui l'obligent à se conformer à ses politiques et procédures établies pour gérer toute question de conflit d'intérêts et à en faire périodiquement rapport au CEI.

En vertu des règles applicables en matière de valeurs mobilières, Fiera et le CEI étaient tenus de se conformer rigoureusement aux règles au 1^{er} novembre 2007.

Dans tous les cas, le CEI a donné à Fiera des instructions permanentes qui l'obligent à suivre, à tous les égards importants, ses politiques et procédures relatives aux questions de conflit d'intérêts visées et à en faire rapport périodiquement au CEI.

Recommandations

Au cours de la période de référence, Fiera s'est fondée sur les recommandations positives et les approbations qui sont décrites ci-après, que le CEI avait faites ou accordées relativement aux questions de conflit d'intérêts qui lui avaient été soumises :

- La politique régissant les frais d'exploitation des Fonds et leur répartition;
- Les politiques de négociation – Meilleure exécution et répartition des opérations (y compris le choix du courtier);
- La politique en matière de transactions personnelles des employés;
- La politique en matière d'opérations à court terme;
- La politique en matière de paiements indirects au moyen des courtages;
- La politique relative à l'évaluation et à la juste valeur des Fonds;
- La politique sur les erreurs d'opération sur titres et de négociation de titres.

Approbations

Pendant la période de référence, le CEI a fourni des approbations par voie d'instructions permanentes pour les Fonds en ce qui a trait aux opérations entre fonds et aux opérations sur les titres d'émetteurs apparentés. Fiera s'est fondée sur ses instructions permanentes qui l'obligeaient à se conformer à ses politiques connexes.

Le présent rapport est destiné aux porteurs de titres des Fonds pour la période de référence :

Liste des fonds

Fonds imaxx

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Fonds d'obligations à court terme imaxx

Fonds en gestion commune

Nom du Fonds	
Fonds Mandat sur mesure de revenu fixe long-terme FC	Fonds Fiera International de croissance ciblé
Fonds Fiera 3X d'obligations provinciales à moyen terme	Fonds Fiera Agriculture Mondiale
Fonds Fiera Obligations Municipales Canadiennes à Court Terme - Gestion Active	Fonds Fiera Actions mondiales
Fonds Fiera Actions mondiales tous pays	Fonds Fiera d'impact mondial
Fonds Fiera Immobilier de dette privée ANZ	Fonds Fiera Infrastructure mondiale
Fonds Fiera ASFI - Gestion active obligations canadiennes univers	Fonds Fiera Revenu fixe mondial multisectoriel (auparavant Fonds Fiera Multi-Stratégies – Revenu)
Fonds Fiera ASFI - Gestion active obligations canadiennes univers II	Fonds Fiera Placements privés mondiaux
Fonds Fiera ASFI - Gestion active obligations à long terme	Fonds Fiera Obligations à haut rendement
Fonds Fiera ASFI - Gestion active obligations à court terme	Fonds Fiera de dette d'infrastructure
Fonds Fiera ASFI - Gestion active univers éthique	Fonds Fiera Gestion Intégrée - Obligations Court et Moyen Terme Éthique (auparavant Fonds Fiera Gestion Intégrée - Obligations Court et Moyen Terme)
Fonds Fiera ASFI - Obligations de sociétés canadiennes	Fonds Fiera Gestion intégrée - court terme
Fonds Fiera ASFI - Obligations canadiennes à court et moyen terme	Fonds Fiera Gestion intégrée - univers
Fonds Fiera ASFI – « core » plus » obligations canadiennes univers	Fonds Fiera Actions internationales éthique
Fonds Fiera ASFI - Univers Long Terme Valeur Relative	Fonds Fiera Actions internationales
Fonds Fiera ASFI - Gestion Stratégique Obligations Canadiennes Univers Long Terme	Fonds Fiera IGP 3X d'obligations provinciales synthétiques à rendement réel
Fonds Fiera ASFI - Gestion Stratégique Obligations Canadiennes Univers	Fonds Fiera IGP d'obligations de sociétés
Fonds Fiera Atlas de sociétés mondiales éthique	Fonds IGP d'obligations provinciales 10-20 ans Fiera
Fonds Fiera Atlas de sociétés mondiales	Fonds IGP d'obligations provinciales 1-5 ans Fiera
Fonds Fiera Atlas de sociétés américaines	Fonds IGP d'obligations provinciales 20+ ans Fiera
Fonds Fiera Équilibré éthique (auparavant Fonds Fiera Équilibré DFF (Dotation, fondation et fiducie))	Fonds IGP d'obligations provinciales 5-10 ans Fiera
Fonds Fiera à croissance équilibrée	Fonds Fiera de gestion des risques liés aux régimes p.d. (long terme)

Nom du Fonds	
Fonds Fiera Équilibré intégré	Fonds Fiera Opportunités Micro Cap
Fonds Fiera d'actions Canada - Plus	Fonds Fiera Immobilier - Opportunité
Fonds Fiera de dividendes canadiens	Fonds Fiera Actions privilégiées
Fonds Fiera d'actions canadiennes à dividendes Plus	Fonds Fiera d'innovation privé
Fonds Fiera Actions canadiennes «Core»	Fonds Fiera Investissements privés II
Fonds Fiera Actions canadiennes «core» II	Fonds Fiera Immobilier d'hypothèques "Core"
Fonds Fiera Actions canadiennes éthique et sans combustibles fossiles	Fonds Fiera de développement immobilier IV
Fonds Fiera Actions canadiennes éthique	Fonds Fiera Sceptre Équilibré «Core»
Fonds Fiera Actions canadiennes sans combustibles fossiles	Fonds Fiera SFI - Obligations canadiennes univers
Fonds Fiera Actions canadiennes	Fonds Fiera Court terme
Fonds Fiera Actions canadiennes II	Fonds Fiera Court Terme Plus
Fonds Fiera Actions canadiennes à faible bêta	Fonds Fiera SIS - Actions marché neutre mondial
Fonds Fiera Actions canadiennes de petite capitalisation «Core»	Fonds Fiera Actions canadiennes de petite capitalisation
Fonds Fiera Actions canadiennes de petite capitalisation « core » II	Fonds Fiera Obligations - Gestion tactique
Fonds Fiera de gestion active d'encaisse	Fonds Fiera d'actions totales
Fonds Fiera de crédit	Fonds Fiera Actions américaines « Core » (auparavant Fonds Fiera d'actions américaines à dividendes croissants)
Fonds Fiera SRRC équilibré éthique	Fonds Fiera Actions américaines « Core » II (auparavant Fonds Fiera d'actions américaines durables)
Fonds Fiera Équilibré diversifié	Fonds Fiera Actions américaines éthique
Fonds Fiera Financement diversifié	Fonds Fiera Actions américaines
Fonds Fiera d'actifs réels diversifiés	Fonds Fiera Actions américaines II
Fiducie Fiera Actifs réels diversifiés	Fonds Fiera Actions américaines à petite et moyenne capitalisation
Fonds Fiera Immobilier diversifié	Fonds Mirova d'obligations mondiales vertes - Canada
Fonds Fiera Actions marchés émergents	Fonds Mirova d'actions mondiales durables - Canada
Fonds Fiera revenu fixe court terme bonifié	Oakmark Global Pooled Fund
	Oakmark Global Pooled Fund II